

Communiqué de presse commun des Fédérations CGT des Travailleurs de la Métallurgie et des Activités Postales et de Télécommunications



Démantèlement du réseau téléphonique cuivre : un enjeu social, industriel et environnemental !

L'État, avec Orange, a engagé la dépose définitive du réseau téléphonique cuivre dans les communes de France. Ce chantier titanesque, a débuté le 31 janvier 2025 et devrait prendre fin en 2030. Il vise à moderniser les infrastructures de télécommunications, notamment par le déploiement de la fibre optique.

Pour les Fédérations CGT des Activités Postales et de Télécommunications (CGT FAPT) et des Travailleurs de la Métallurgie (FTM-CGT), le démantèlement de ce réseau cuivre revêt inévitablement des enjeux majeurs en matière de service public, d'emploi, et de gestion des ressources stratégiques comme le cuivre, considéré aujourd'hui comme « l'or rouge ».

Nous parlons de plus d'un million de kilomètres de cuivre, estimé à une valeur de 9 milliards d'euros.

Pour rappel, le réseau cuivre, également connu sous le nom de Réseau Téléphonique Commuté (RTC), est un réseau de télécommunications qui a été le principal moyen de communication de la téléphonie fixe, du minitel et d'Internet pendant de nombreuses décennies en France. Ce réseau est composé de câbles en cuivre qui transportent les signaux de communication entre les abonnés et les centraux téléphoniques. Il a été déployé par l'État dans un grand plan industriel dans toute la France dans les années 1960 et 1970, afin de garantir l'égalité d'accès de tous les citoyens, sur l'ensemble du territoire, à un réseau de communication.

Ce réseau a été financé par l'argent public et mis en place par des agents des PTT.

Un risque accru de fracture numérique

Le réseau cuivre assure, encore aujourd'hui, la connexion de millions de foyers, notamment en zones rurales et périurbaines, où la fibre n'est pas encore déployée de manière satisfaisante. La CGT exige des garanties pour que cette transition ne laisse aucun usager sans solution adaptée. La CGT insiste sur la nécessité de garantir l'accès au Très Haut Débit pour tous, d'accompagner la population et les entreprises dans cette transition, et de maintenir la qualité et l'accès au service public.

Des menaces sur l'emploi et les conditions de travail

De longue date, la direction d'Orange a fait le choix d'accroître la sous-traitance de nombreuses activités. La direction a externalisé ces activités pour satisfaire les actionnaires, au nom d'une supposée réduction des coûts. De surcroît cette stratégie a permis d'externaliser les risques, avec pour conséquence des accidents mortels de techniciens sous-traitants. Il y a fort à craindre que la dépose du cuivre suive la même logique d'externalisation. Les milliers d'emplois qui en découlent pourraient bien être attribués à des entreprises sous-traitantes où les salariés travaillent dans des conditions très souvent dégradées, avec des droits et garanties « moins-disants ». La dépose du cuivre doit être, pour les salariés, synonyme de progrès social en termes de conditions de travail, de salaires et d'emploi.

Le recyclage du cuivre : une opportunité industrielle pour la France

Le cuivre, récupéré du démantèlement, représente une ressource précieuse. Or, le risque est grand que ce matériau stratégique soit exporté et vendu au plus offrant, au lieu d'être recyclé et valorisé sur le territoire national.

La CGT appelle à une politique industrielle ambitieuse pour que ce cuivre soit traité dans les fonderies françaises, renforçant ainsi notre souveraineté industrielle et limitant l'impact écologique de l'extraction de nouvelles matières premières.

Le prix du cuivre est très élevé, si on le compare à l'aluminium ou à l'acier par exemple.

L'extraction du cuivre est considérée comme à **haut risque environnemental pour les plantes et microorganismes du sol, ainsi que pour la santé animale et humaine**. La déforestation est aussi un enjeu. Il est souvent extrait dans des pays où les normes de sécurité, environnementales et sociales sont beaucoup moins contraignantes qu'en France. La dépose du réseau est une opportunité, pour la France, d'assurer sa souveraineté, pour répondre aux besoins actuels et futurs en matière de cuivre.

Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), « *le marché du cuivre a augmenté d'environ 50% entre 2017 et 2022, atteignant près de 200 milliards de dollars. Le **cuivre** est aujourd'hui omniprésent dans toutes les filières industrielles, comme celle de la mobilité par exemple, avec le développement des batteries électriques. Les experts estiment que 11 millions de tonnes de cuivre supplémentaires seront nécessaires pour les véhicules électriques !* » **D'où l'intérêt d'avoir une chaîne de recyclage en France.**

La CGT dispose de plusieurs propositions pour valoriser le travail en filière liant réindustrialisation et service public.

Industrie, réseaux, services et contenus... le numérique prend aujourd'hui une place croissante et prégnante dans la vie quotidienne des citoyens. La filière des Télécoms représente un enjeu essentiel et stratégique pour le développement de notre pays, pour le progrès social, culturel et pour le plein emploi. L'accès aux télécommunications pose, dans le même temps, des enjeux pour le service public de la communication et pour l'industrie dans toute la filière Télécoms : construction et recyclage des matériaux, construction du réseau et réponse aux besoins des citoyens.

L'Etat doit mettre en place une véritable politique industrielle pour développer une filière souveraine des métaux stratégiques afin d'anticiper la transition énergétique.

La filière des fonderies françaises a la capacité de répondre aux besoins pour recycler le cuivre de la dépose du réseau téléphonique.

Les Fédérations CGT FAPT et FTM vont poursuivre leurs actions pour défendre les droits des travailleurs et des usagers. La transformation du réseau télécoms doit servir l'intérêt général avant de répondre aux seules logiques financières.

Dans cette période où des milliers d'emplois sont supprimés dans l'industrie, il y a urgence à la prise d'un engagement clair de la part de l'État (actionnaire d'Orange) et des industriels pour que le cuivre récupéré soit recyclé en France, dans une logique d'économie circulaire et de développement industriel national.

Cela passe nécessairement par la priorité à l'investissement et à la recherche & développement, pour une vision stratégique et industrielle de long terme, en rupture avec les logiques de rentabilité financière et de dépendance envers les marchés financiers.

Très rapidement, une négociation réelle doit s'ouvrir entre les organisations syndicales, Orange, l'Etat et les collectivités locales, pour assurer une transition numérique socialement juste et écologiquement responsable.

Montreuil le, 17/03/2025

Contacts presse :

David BLAISE FTM CGT 0609282025 - david.blaise@ftm-cgt.fr

Pascal LELAUSQUE CGT-FAPT 0670672039 - pascal.lausque@cgt-fapt.fr